

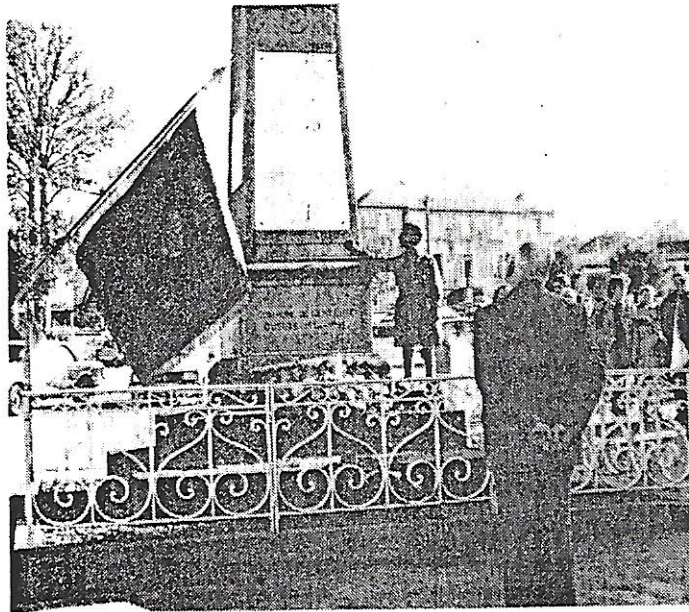
11 novembre à Gentioux (Creuse)

Double cérémonie devant le monument « maudit »

Aucun gendarme, aucun représentant de l'Etat, à Gentioux, petite commune de 370 habitants, en Creuse, pour la célébration du 11 novembre.

Samedi, une centaine de personnes se sont retrouvées autour de ce monument aux morts qui maudit la guerre par une inscription rageuse et une statue représentant un écolier qui brandit un point vengeur sur les 58 noms des victimes du conflit de 1914-1918.

La cérémonie s'est déroulée en deux temps : d'abord le maire et les anciens combattants ont déposé une gerbe. Les enfants des écoles ont ensuite lu des lettres de Poilus racontant les atrocités de la guerre. Puis tout ce petit monde a cédé la place au comité laïque des amis du monument aux morts de Gentioux et aux libres-penseurs des trois départements du Limousin. Un drapeau rouge a remplacé le drapeau tricolore près du monument et l'avant-dernier couplet de « L'Internationale », celui qui appelle les soldats à mettre la crosse en l'air, a retenti amplifié par une sono puissante, donnant à cette cérémonie un côté surréaliste, à quelques pas de la gendarmerie. Ce monument qui n'a jamais



été inauguré officiellement, est toujours maudit pour les représentants de l'Etat. Cette année, le préfet, à l'invitation du maire, avait envisagé d'aller y déposer une gerbe, à condition qu'on appose sur le monument une plaque mentionnant : « Aux enfants de Gentioux, morts pour la France ». Refus du conseil municipal. La préfecture a aussi

fait des pressions sur l'association des amis du monument. L'administration voudrait qu'elle modifie ses statuts et notamment qu'elle remplace la promotion de l'antimilitarisme et de l'amitié entre les peuples par des termes plus « soft » comme pacifisme et paix. Comme quoi, il y a des symboles qui font encore peur.

Monument aux morts pacifiste de Gentioux (Creuse)

L'inauguration n'est pas encore pour cette année

L'inauguration du monument aux morts de Gentioux (Creuse), érigé en 1922 et célèbre pour son inscription pacifiste « Maudite soit la guerre », sera encore reportée.

En effet, le préfet de la Creuse, M. Alain Frouté, qui a servi sous les drapeaux pendant 15 ans, avait envisagé de venir enfin inaugurer ce 11 novembre 1989 ce monument qui se dresse à quelques kilomètres seulement du camp militaire de La Courtine. Mais il avait posé ses conditions (c'aurait été trop beau !).

Il avait demandé que soit apposée une plaque à côté des 58 noms des tués de la Grande Guerre. Sur cette plaque il y aurait eu ces mots : « Gloire aux enfants de Gentioux morts pour la France ». Mais le conseil municipal (qui comporte notamment 5 communistes et 4 socialistes), dirigé par le maire socialiste M. Desrozier, a refusé cette inauguration « sous condition ». La majorité du conseil municipal entend en effet laisser ce monument tel qu'il est et en revendique l'inauguration dans sa configuration originelle.

En outre, l'inauguration pré-

vue selon les conditions préfectorales ne devait pas se faire en grande pompe, loin s'en faut. Une gerbe aurait été déposée, et deux phrases auraient été prononcées par le préfet.

« Ce monument doit rester tel qu'il est, et c'est ainsi que nous devons l'inaugurer, sans rien retirer de sa connotation pacifiste », indiquait Maurice Coueignas, conseiller municipal communiste de Gentioux, que nous avons pu joindre par téléphone.

En effet, c'est aussi une question de courage et de volonté de

paix que d'inaugurer ce monument. Mais il y a des lustres que les « autorités » sont gênées aux entournures.

Lors de la traditionnelle cérémonie du 11 novembre, les trois fédérations limousines de la libre pensée déposeront une gerbe au monument en compagnie du maire.

Trois autres monuments pacifistes ont été recensés en France métropolitaine, d'après le maire de Gentioux : à Saint-Martin-d'Estreaux (Loire), Gy-l'Evêque (Yonne), et à Equeurdreville-Haineville (Manche).